

## 18 Étranger

## Afrique du Sud/Politique

# Le grand déballage sur la corruption pendant l'ère Zuma continue



Angelo Agrizzi, le chef d'entreprise auteur de nouvelles révélations sur la corruption sous l'ère Zuma.

AFP

Johannesburg/Afrique du Sud

**Dernière révélation en date, les pots-de-vin versés pendant quatorze ans à une ministre proche de l'ancien président. Des allégations que l'intéressée a toutefois démenties.**

UN chef d'entreprise sud-africain a affirmé hier avoir payé des pots-de-vin à une ministre proche de Jacob Zuma pendant quatorze ans, nouvel épisode du grand déballage sur les affaires de corruption qui ont fleuri sous le règne de l'ex-président.

Ancien responsable de la compagnie de sécurité Bosasa, Angelo Agrizzi a affirmé qu'il avait préparé chaque semaine, de 2002 à 2016, une enveloppe contenant 50 000 rands (près de 2,1 millions) en liquide à remettre à Nomvula Mokonyane, actuelle ministre de l'Environnement.

"Nous savions qu'elle était proche de l'ancien président Zuma", a expliqué M. Agrizzi devant une commission d'enquête.

Cette générosité visait à éviter tout ennui judiciaire à Bosasa, sous le coup depuis 2007 d'une enquête pour avoir remporté de nombreux contrats jugés suspects avec l'Etat.

L'entreprise n'a toutefois jusque-là jamais été poursuivie.

"Pour nous, elle servait de contact", a souligné l'ex-dirigeant d'entreprise, "nous savions qu'au moindre problème, nous pouvions aller la voir et que nos affaires seraient réglées".

Selon Angelo Agrizzi, Bosasa a gratifié Mme Mokonyane, outre sa rétribution mensuelle, de nombreuses autres faveurs comme la prise en charge des funérailles de membres de sa famille ou des frais de restauration.

"J'étais personnellement impliqué, c'est moi qui donnait les autorisations", a insisté M. Agrizzi.

Successivement "Première

ministre" provinciale puis ministre de l'Eau pendant la présidence Zuma, Nomvula Mokonyane a démenti ces allégations.

Lancée en août dernier, la commission dirigée par le vice-président de la Cour constitutionnelle Raymond Zondo vise à faire la lumière sur les nombreux scandales qui ont terni le règne de Jacob Zuma ((2009-2018).

Sous la pression de l'ANC, il a été contraint de quitter le pouvoir en février 2018, remplacé à la tête du pays par Cyril Ramaphosa qui a promis de tordre le cou à la corruption.

Il a toutefois maintenu Mme Mokonyane au gouvernement, d'abord à la Communication puis à l'Environnement.

Ces derniers mois, plusieurs personnalités ont été exposés devant la commission Zondo les liens entre M. Zuma et les frères Gupta, des hommes d'affaires soupçonnés d'avoir bénéficié de juteux contrats publics par son entremise.

M. Zuma a toujours nié être impliqué dans des activités illégales.

Très disert, M. Agrizzi avait déjà révélé la semaine dernière que son entreprise avait l'habitude de déboursé chaque mois entre 4 et 6 millions de rands (163,7 à 248,9 millions de francs) en pots-de-vin et cadeaux divers pour décrocher des contrats avec l'Etat ou des entreprises publiques.

Parmi eux, il a évoqué un gâteau d'anniversaire offert à Jacob Zuma pour son 72e anniversaire.

"Tout ceci n'est que la partie émergée de l'iceberg", a déploré une députée de l'opposition, Natasha Mazzone, "il faut maintenant que des gens aillent en prison".

"Nous ne porterons pas le chapeau pour des actes individuels", a riposté un porte-parole de l'ANC, Zizi Kodwa, à quatre mois des élections générales. Les auditions de la commission se poursuivent toute la semaine.

## Avis et Communiqués

## ANNONCES LÉGALES

Société d'Articles Hygiéniques « S.A.H Tunisie »

Propriétaire de la marque Lilas®

La Société d'Articles Hygiéniques « SAH Tunisie », porte à la connaissance de des commerçants et des consommateurs, que sur la base de l'arrêt n°18/2017, rendu par la Cour suprême de Nouakchott-Mauritanie en date du 26/10/2017, L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle « OAPI » à rendu le 18 Juin 2018 une décision de radiation de l'enregistrement illégal fait par la société SATOCI de la marque LILAS (enregistrement n° 43043 déposée le 16/08/2000, sous le numéro 3200001121).

La décision de radiation susmentionnée, qui produit ses effets dans chacun des 17 états membres de l'OAPI, notamment au Gabon, rétablit la Société d'Articles Hygiéniques « SAH Tunisie », dans ces droits légitimes en tant que propriétaire exclusif de la marque Lilas®, dûment enregistrée.

En conséquence, nous avisons, que toute utilisation, commercialisation ou exploitation de la marque Lilas®, sans l'autorisation préalable de la Société d'Articles Hygiéniques « SAH Tunisie », exposera son auteur à une action judiciaire en condamnation et en réparation du dommage causé. 10636

## PETITES ANNONCES

## IMMOBILIER

10637 — A louer appartement et studio à Louis. Prix abordable. Tél: 06 92 03 03

P10019 — Terrain à vendre à Port-Gentil  
Zone : Derrière l'armée Française en bordure de route  
Dimension : 750 m2  
Contact : 02.93.84.55/04.15.13.13

## EMPLOI OFFRE

10644 — Sté de la place recherche en urgence pour ses services des serveurs de restaurant. Tél. : 06 26 09 05/04 15 74 49.

## EMPLOI DEMANDE

10618 — J.T.Togolaise cher empl nounou-ménagère logée. Tél:06 06 59 61/04 11 20 30

10625 — J.F Togolaise cherche emploi nounou ménagère logée. 04 89 00 08

10626 — J.H cher empl "magasinier d'atelier" autonome exp. 6 ans . 06958865

10627 — J.F Togolaise cherche emploi ménagère/nounou demi journée. Tel :06 58 56 62

10638 — Jeune dame 5 ans exp cher empl ds sté/en/prise en qualité d'Assistante de Direction. tél: 06 50 30 37/07 15 20 66

10641 — Cuisinier en règle cherche emploi. 07 59 17 19

10646 — D. Saotoméenne cherche emploi 3X/semaine lavage-repassage. 02 27 50 81

## DIVERS

10488 — Tôles bac en couleur en promotion. 04 54 60 39/05 52 64 04

## AVIS

## AVIS D'APPEL A LA CANDIDATURE DE SOCIETE

La direction du commissariat d'outre-mer au Gabon émet un avis d'appel à la concurrence concernant la réalisation de travaux de câblage et de fourniture des matériels associés.

Pour tout renseignement ou retrait des dossiers de consultation:

GSBEFG - Bureau Marchés Achats - Camp De Gaulle - LIBREVILLE  
Horaires de retrait: Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 11h30 et 15h00 à 17h00  
Le mercredi de 8h30 à 12h00.  
Attention: Date limite de dépôt des offres le vendredi 15 février 2019 à 17h00  
Téléphone: 01 44 74 27 ou 07 66 03 02 10596

## NOMAD

Depuis le 11 Janvier 2019, date de départ de M. IKWARA MATHAS Rick Stéphane, agent de liaison au NOMAD, il n'est plus revenu.

Il est demandé à toute personne connaissant l'intéressé de bien vouloir lui demander de passer au sein de la société pour affaire le concernant. 10623

## Annonces légales et petites annonces Avis et communiqués

Les souscriptions sont reçues au siège du journal à Libreville du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et le dimanche de 15h à 18h (fermé le samedi).  
Après de notre agence de Port-Gentil, dans les locaux de Multipress, nos services sont offerts du lundi au vendredi de 8h à 15h30 (fermé le samedi) (Derrière GEANT CASINO, ancien SCORE)

## G4S Gabon

G4S Gabon informe les employés ci-dessous qu'ils ont plus de 08 jours d'absences non notifiées ni justifiées conformément au règlement de la société. Dès parution du présent avis, ils sont priés de se présenter aux Directions respectives de leurs lieux d'embauche, dans un délai de 72 H. Passé ce délai, ils ne feront plus partis de notre effectif, il s'agit de : BOUKANDOU KOMBILA, BOULONDO Daniel, MOUITY NZHE Juste Randy, MBOUALA Armand, BOUROBOU BOUSSAMBA Albert, KOUMBA OBAGHE Arnaud Léonce, ESSONO MINTSA David, ABEME ZUE Régine, DJENO VOUMA Valentin Darel, NDEMBI NGODJE Linda Sonia, IKOUM POUHAN Fred Tailor, ELLANG ELLANG Dydy Stan, NZIGOU MEYE Junior, BIYA MBA NDONG Pierre Yannick, BALOGOUN ESSONGHE Rachid, MEBIAME Georges Marco, NGUEMA OBIANG Kerebel Alain, AVEBE EYI Hugues Pepito, BITEGHE BI MBA Joachim Edmond, BOUGANGA TSOGBE KOFFI François, OTSAGHE NDONG André, ANGOUNOU ABA A Paul Laurince, MBIDA BEKALE Edouard Orphée, MOMBO Jean Dany, PANGHOUD NGOMA Orphée Darel, ONDIA ETOUMBI, OWANLELE Jean, MCKENZIE Cyrille Gaël, MENDJE MAPAGA Lloyd Junior, TCHANGO Oswald. 10619

## AVIS DE RECRUTEMENT

La Poste SA, opérateur désigné du service postal universel au Gabon, recrute un Auditeur Interne basé à Libreville. Le (la) postulant doit justifier d'une formation en Audit, Comptabilité, Finances, Gestion d'entreprises ou Contrôle de Gestion.

## CADRE DE LA MISSION

L'Audit interne concourt à la prévention et à la maîtrise des risques au sein de La Poste SA en réalisant des missions d'audit et de conseil. Ces missions permettent d'établir des diagnostics et d'élaborer des recommandations visant à optimiser et à fiabiliser les processus des différentes activités de l'Institution. Rattaché(e) fonctionnellement au Comité d'Audit et administrativement au Président Directeur Général de La Poste SA, l'Auditeur interne aura pour principales tâches de :

- Définir le plan d'audit annuel sur la base de la cartographie des risques;
- Planifier et assurer la réalisation des missions d'audit interne;
- Rédiger et présenter les rapports d'audit interne aux auditeurs et au management;
- Réaliser les investigations spéciales commandées par le management;
- Evaluer l'efficacité des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques;
- Evaluer la pertinence et le respect de procédures internes, des réglementations et des lois en vigueur;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations;
- Encadrer, animer et former l'équipe d'auditeurs internes;
- Assurer le Secrétariat du Comité d'audit.

## PROFIL

- Être de nationalité Gabonaise;
- Avoir un Bac + 5 en Audit, Comptabilité, Finances, Gestion d'entreprises ou Contrôle de Gestion;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle en qualité d'auditeur dans une entreprise de plus de 100 salariés ou dans un Cabinet d'Audit comme Auditeur Senior;
- Avoir des aptitudes à travailler sous pression et de façon autonome, bonne capacité d'organisation, forte probité morale.
- Avoir une parfaite maîtrise du français; Une bonne pratique de l'anglais serait un atout.

Les candidatures féminines sont encouragées.

## DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats devront déposer leur dossier au Secrétariat du Cabinet du Président Directeur Général de La POSTE SA, sis au Centre-ville ou envoyer à l'adresse électronique [rhrecrutementcontact18@gmail.com](mailto:rhrecrutementcontact18@gmail.com). au plus tard le 31 janvier 2018.

Les dossiers devront comprendre :

- Un (1) lettre de motivation,
  - Un (1) CV avec trois (3) contacts à titre de référence professionnelle
  - Une (1) Copie de chaque diplôme
  - Une (1) Copie des différents certificats de travail
- Le contrat proposé sera à durée indéterminée avec une période d'essai de six (6) mois.

Seuls les candidats présélectionnés pour les tests et les entretiens seront contactés. Les autres dossiers seront conservés dans la base de La Poste SA. 10643

l'union